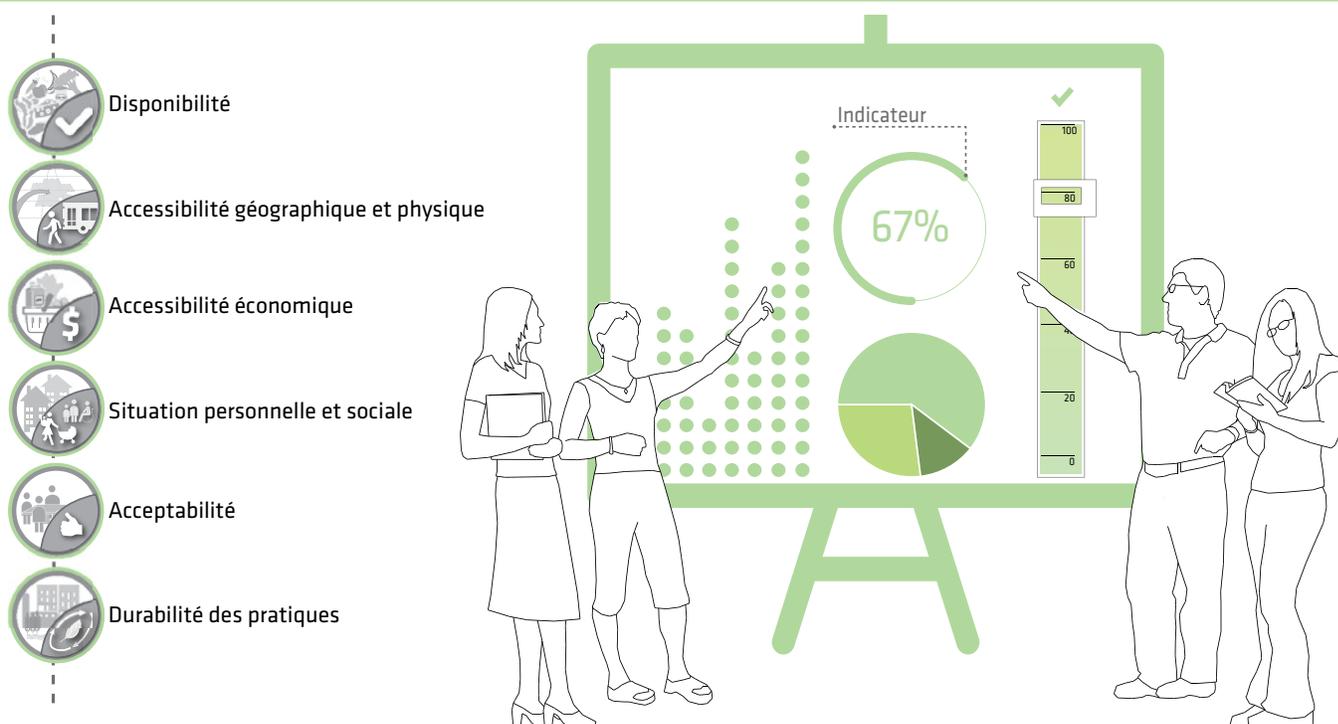


NOURRIR TOUS LES MILIEUX

Tableau de bord de l'accès à une saine alimentation



Le suivi et l'évaluation sont au cœur de politiques plus réflexives, et doivent donc être centraux pour la prochaine génération de politiques alimentaires locales.

Urban Food Futures, 2020.



Table des matières

DESCRIPTION DE L'APPROCHE	200
AVANTAGES ET DÉFIS D'UN TABLEAU DE BORD	201
FACTEURS DE SUCCÈS	202
LE TABLEAU DE BORD ET LES ÉTAPES DU PORTRAIT-DIAGNOSTIC	203
LORS DE L'ÉTAPE 1. PLANIFIER.....	203
LORS DE L'ÉTAPE 2. OBSERVER.....	203
LORS DE L'ÉTAPE 3. ANALYSER.....	203
LORS DE L'ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER.....	203
DES INDICATEURS POUR SUIVRE L'ÉTAT DE SITUATION	204
QUELS INDICATEURS POUR QUELLES FINALITÉS?.....	204
LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES INDICATEURS.....	206
LES LIMITES DES INDICATEURS ET LES SOLUTIONS.....	206
LA CONSTRUCTION D'UN TABLEAU DE BORD ADAPTÉ À SES BESOINS	207
LES DIFFÉRENTS CHAMPS À RENSEIGNER.....	207
DES EXEMPLES D'INDICATEURS.....	209
COMMENT FAIRE VIVRE LE TABLEAU DE BORD.....	211
L'ARRIMAGE DU TABLEAU DE BORD AU PILOTAGE DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES	213
BIBLIOGRAPHIE	214

Partenaire financier

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.



Ce module en bref

Quoi



- Outil de suivi et d'évaluation adapté au territoire et à la vision collective de l'accès à une saine alimentation.

Quand



- Idéalement dès le début d'une démarche de portrait-diagnostic afin de pouvoir suivre l'évolution de la situation.
- En vue de se préparer à un exercice de coordination, de suivi, d'évaluation et de rétroaction d'actions mises en place.

Pourquoi



- Avoir une vision de départ de la situation qui servira de base de comparaison.
- Suivre dans le temps des indicateurs spécifiquement choisis sur des aspects ciblés de l'accès à une saine alimentation.
- Évaluer les retombées des interventions.
- Adapter les actions.

Comment



- Élaboration du tableau de bord.
- Rigueur dans le choix des indicateurs et des méthodologies associées.
- Collectes de données récurrentes.
- Suivi des indicateurs et diffusion des résultats.



DESCRIPTION DE L'APPROCHE

Ce module propose une première approche de la construction d'un tableau de bord de l'accès à une saine alimentation, qui doit nécessairement s'adapter aux spécificités du territoire et correspondre aux besoins et capacités des parties prenantes collaboratrices.

La conception du tableau de bord peut se réfléchir dès le début d'une démarche de portrait-diagnostic, notamment en ce qui a trait au choix des indicateurs ou à la mise sur pied d'une gouvernance alimentaire territoriale.

Il est important de souligner que l'approche portée par la trousse de portrait-diagnostic dans son ensemble est de proposer des modules thématiques spécifiques et complémentaires, s'appuyant sur certaines dimensions de l'accès à une saine alimentation. Cela aidera à orienter le contenu du tableau de bord.

Les principaux objectifs du tableau de bord de l'accès à une saine alimentation sont :

- **Rassembler les indicateurs pertinents** correspondant à l'approche choisie de l'accès à la saine alimentation dans un territoire.
- **Suivre dans le temps un état de situation à partir d'une situation initiale** (temps zéro), qu'il y ait ou non des actions en particulier mises en place, et incluant les portraits réalisés par d'autres acteurs du territoire visé, le cas échéant.
- **Repérer si on va dans la bonne direction** : des alertes peuvent informer que les cibles ne sont pas en voie d'être atteintes par exemple.
- **Faciliter l'évaluation continue et l'adaptation** rapide à un changement dans l'état de situation : faire évoluer des actions déjà en place, préciser le portrait-diagnostic, affiner les indicateurs à suivre, etc.
- **Accompagner les décideurs dans la prise de décision** et participer à structurer une gouvernance alimentaire.
- **Aider à la gestion d'actions** mises en place grâce au partage de données et à la coordination des acteurs.

AVANTAGES ET DÉFIS D'UN TABLEAU DE BORD

AVANTAGES



- Assure un suivi clair et partagé.
- Permet de mesurer l'atteinte de cibles communes.
- Permet le recul sur les actions entreprises.
- Permet d'éclairer les décisions et de légitimer les actions.

DÉFIS



- Peut être trop complexe si les indicateurs ne sont pas scrupuleusement choisis.
- Nécessite des données fiables et des méthodologies de collecte de données facilement applicables.
- Demande d'assurer un suivi rigoureux et régulier : ressources humaines et financières à prévoir.
- Doit prendre en compte le suivi des indicateurs dans la prise de décision et l'élaboration de politiques.



FACTEURS DE SUCCÈS

Démarche de portrait-diagnostic	Tableau de bord
<ul style="list-style-type: none">■ Bien délimiter le portrait et les enjeux de la communauté concernée.■ S'assurer que les objectifs de départ et ensuite le diagnostic sont clairs pour toutes les parties prenantes.■ S'appuyer sur les ressources et portraits existants.■ Encourager l'implication des parties prenantes du territoire tout au long de la démarche.■ Inciter à l'objectivité pour la planification, la validation et l'analyse des données par les parties prenantes.■ Documenter l'ensemble des préoccupations des parties prenantes de façon ouverte et objective.■ Prévoir des ressources financières et humaines en amont du projet, et pour toute sa durée.	<ul style="list-style-type: none">■ Déterminer les indicateurs et les cibles en collaboration avec les parties prenantes.■ Limiter le nombre et la complexité des indicateurs utilisés : cela doit rester réaliste.■ Ne pas oublier de définir le temps zéro du suivi des indicateurs.■ Prendre un pas de recul sur les indicateurs et revenir à la vision collective.■ Communiquer sur les résultats des actions : le suivi d'indicateurs peut fournir des données concrètes et parlantes.■ Assurer la cohérence entre le tableau de bord et la démarche globale d'élaboration d'une stratégie alimentaire.

LE TABLEAU DE BORD ET LES ÉTAPES DU PORTRAIT-DIAGNOSTIC

LORS DE L'ÉTAPE 1 PLANIFIER

Le choix du type de portrait-diagnostic ainsi que des questions auxquelles on souhaite répondre – qui s'appuie notamment sur les enjeux majeurs du territoire, la mobilisation des acteurs et les ressources disponibles – permet déjà au contenu du tableau de bord de se profiler. En effet, il inclura certains des indicateurs répondant plus spécifiquement à ces enjeux : des critères de sélection de ces indicateurs pourront être définis pour aider. Par exemple, la disponibilité des données à recueillir peut conditionner le choix des indicateurs qu'il sera pertinent de documenter. D'autres exemples de critères de sélection sont donnés plus loin.

LORS DE L'ÉTAPE 2 OBSERVER

La documentation précise des sources d'information et des méthodes de collecte de données retenues sera un matériel précieux qui alimentera les réflexions quant au choix des indicateurs à intégrer dans le tableau de bord. Une méthode de collecte complexe et difficile à reproduire ne sera peut-être pas à retenir pour déterminer un indicateur, sauf si c'est une donnée répondant très exactement à un des enjeux majeurs du territoire.

Il est important de garder la trace et de valoriser les retours d'expérience sur la qualité des données recueillies, leur fiabilité, la difficulté ou la facilité à les recueillir, la pertinence des méthodes retenues et la méthodologie d'élaboration, la possibilité de reproduire cette démarche dans le temps, etc. Tous ces éléments permettront de gagner un temps précieux lorsqu'il s'agira de choisir des indicateurs et de déterminer s'ils peuvent raisonnablement être utilisés à long terme.

Enfin, la réalisation d'un premier portrait permet d'établir un temps zéro pour certains indicateurs, c'est pourquoi il est important d'être le plus rigoureux possible dans le recueil des données.

LORS DE L'ÉTAPE 3 ANALYSER

L'analyse afin de faire parler les données efficacement et exprimer des constats permet également de cibler des indicateurs pertinents et percutants. Au cours de cette analyse, certains indicateurs pourraient apparaître utiles alors qu'ils n'avaient pas été identifiés initialement. *A contrario*, certaines données pourraient s'avérer moins pertinentes que prévues. Le croisement des données pourrait également faire apparaître certaines données sous un autre jour, et faire évoluer leur intérêt initial. L'intérêt d'un indicateur pourrait ainsi s'enrichir ou, au contraire, perdre de sa valeur. Enfin, ce peut être l'occasion de vérifier la complémentarité des indicateurs, en ayant une vision plus globale.

LORS DE L'ÉTAPE 4 COMMUNIQUER ET MOBILISER

Il est également recommandé de consulter les partenaires au moment d'élaborer le tableau de bord afin d'évaluer leur intérêt et leur contribution. En effet, certains partenaires pourraient disposer d'accès à des bases de données payantes, qui peuvent être très utiles pour alimenter le tableau de bord.

La mise en forme des données de l'analyse gagnerait à être simple au possible de façon à faciliter la lecture par le plus grand nombre d'acteurs possible.



DES INDICATEURS POUR SUIVRE L'ÉTAT DE SITUATION

QUELS INDICATEURS POUR QUELLES FINALITÉS ?

Les indicateurs fournissent de l'information sur l'état d'un système et une base comparative pour mesurer une évolution. Les indicateurs servent également à pointer les changements de direction nécessaires dans les interventions lorsqu'ils sont adéquatement suivis (FAO, 2019).

Ainsi, les trois principaux objectifs d'un système d'indicateurs sont : 1) d'informer les parties prenantes; 2) de mesurer le progrès accompli; et 3) d'aider à la prise de décision (CAAAQ, 2007). Un indicateur peut prendre différentes formes : il peut être binaire (oui/non, présence/absence), quantitatif (nombre, pourcentage, distance, ratio, etc.) ou qualitatif, par exemple la perception que le coût des aliments est élevé dans un marché public.

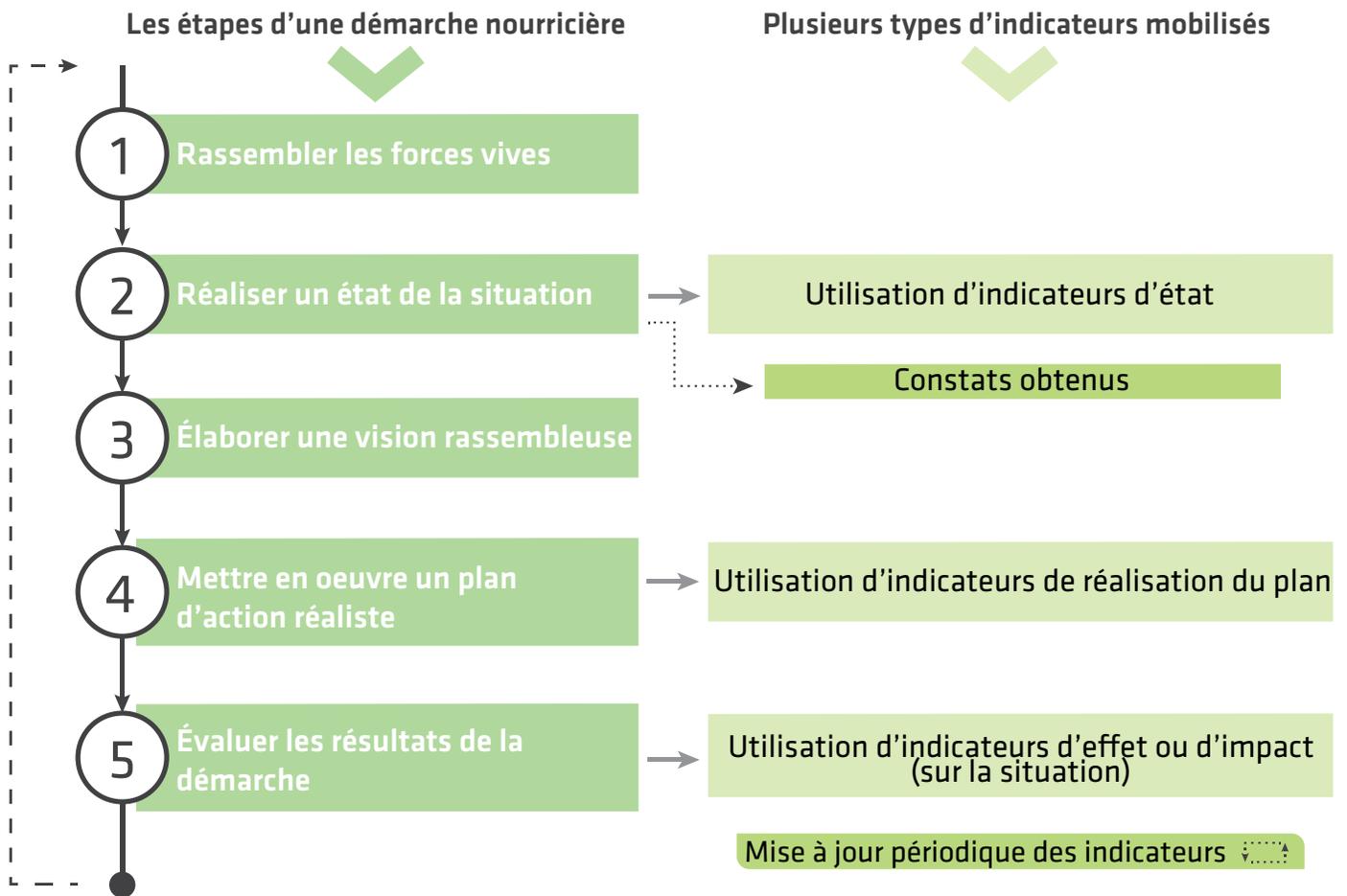
Différents types d'indicateurs peuvent être distingués en fonction de leur finalité. Ils peuvent répondre à différents besoins, selon où l'on se situe dans la démarche (voir le [Module principal](#) et l'encadré ci-après) et selon l'objectif poursuivi.

Par exemple, dans le cadre d'un portrait-diagnostic, ce sont des indicateurs permettant d'informer sur l'état de situation qui sont recherchés : pourcentage de la population vivant dans un désert alimentaire, distance moyenne que parcourent les aliments avant d'arriver dans l'assiette des consommateurs, pourcentage des dépanneurs offrant des fruits et légumes frais, nombre d'épiceries dans une municipalité, disponibilité relative des fruits et légumes, etc.

En revanche, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi d'un plan d'action, les indicateurs choisis pourront plus spécifiquement servir à suivre la réalisation dans le temps d'une action, à mesurer des résultats concrets. Les indicateurs peuvent être, par exemple, le nombre de rencontres, le nombre de partenaires ayant participé à telle activité, le nombre de lots de jardins communautaires créés depuis le début du plan d'action, le nombre d'ententes de collaboration et de mutualisation, etc.

Il est également important de bien distinguer les indicateurs qui vont permettre de connaître le résultat d'actions, le cas échéant, des indicateurs qui vont évaluer l'atteinte d'objectifs plus globaux, c'est-à-dire la mesure d'impact. En effet, les cibles peuvent être atteintes pour des indicateurs liés à des actions en particulier, mais pour autant, l'objectif global est-il atteint ? Si non, cela peut remettre en question le choix des actions, ou leur impact réel, ou bien encore l'influence de facteurs qui dépassent ce qui est relevé dans le tableau de bord. Par exemple, le nombre de personnes vivant dans un désert alimentaire dans un secteur donné diminue dans le temps, mais plus globalement, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, lui, demeure tout aussi élevé (car il y a d'autres facteurs déterminants : scolarité, revenus, logement, etc.) et il n'y a pas d'impact sur le régime alimentaire de la population.

Figure 6.1 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS UTILISÉS DANS UNE DÉMARCHE NOURRICIÈRE



LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES INDICATEURS

La sélection des indicateurs nécessite de se doter de critères. Ces critères devraient permettre de distinguer l'essentiel de l'accessoire et d'ainsi faire des choix plus éclairés sur ce qu'il est essentiel de couvrir à travers le portrait-diagnostic. Le jeu d'indicateurs retenu constitue la base d'information qui sera ensuite suivie pour aider la prise de décision en matière d'accès à une saine alimentation dans un territoire. La définition de critères clairs pour le choix des indicateurs est donc importante. Elle assure notamment la lisibilité de la démarche et le caractère inclusif du processus de décision. En effet, les mécanismes de sélection des indicateurs sont souvent de nature consultative ou participative.

Les critères SMART¹⁶ sont de bons points de départ, mais d'autres critères sont aussi souvent utilisés, tels que :

- la disponibilité et la qualité des données;
- la pertinence des données pour les utilisateurs finaux;
- la simplicité d'utilisation;
- la possibilité de mesurer le progrès accompli ou l'atteinte des objectifs prioritaires;
- l'adaptabilité aux différents contextes;
- la possibilité de faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

LES LIMITES DES INDICATEURS ET LES SOLUTIONS

Si les indicateurs sont indispensables pour décrire et évaluer l'état de l'accès à la saine alimentation sur un territoire et matérialiser la vision collective du territoire, ils ne sont cependant pas sans inconvénient.

- Les données les composant ne sont pas toujours facilement accessibles.
- Les méthodologies générant les données ne sont pas toujours rigoureusement valides.
- Résultant d'un choix collectif, les indicateurs peuvent différer selon les territoires et rendre la comparaison difficile (question de la comparabilité des indicateurs et des méthodes).
- Certains aspects de l'accès à une saine alimentation sont difficilement mesurables par des indicateurs, car moins tangibles (principes, valeurs, perceptions, etc.).
- Il est facile de multiplier les indicateurs et ainsi de se retrouver avec un tableau de bord complexe à analyser et à mettre à jour.

Pour pallier les limites de l'approche par indicateurs, voici quelques idées :

- Se donner un maximum pour le nombre d'indicateurs, par exemple le portrait-diagnostic peut en inclure un certain nombre, mais seuls certains pourraient faire l'objet d'un suivi dans le tableau de bord de l'accès à une saine alimentation.
- Prévoir la mise à jour du tableau de bord régulièrement, mais pas trop fréquemment (équilibre à trouver pour conserver la mobilisation).
- Déceler et suivre les (dé)motivations des acteurs (manque de temps, changement de personnel, lourdeur administrative, etc.) et trouver des solutions à leurs enjeux (prise en charge du suivi par une organisation désignée et rémunérée, meilleure répartition des tâches, etc.).

16. SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel.

LA CONSTRUCTION D'UN TABLEAU DE BORD ADAPTÉ À SES BESOINS

LES DIFFÉRENTS CHAMPS À RENSEIGNER

Il peut être utile de déterminer de grandes catégories pour classer les indicateurs, par exemple les dimensions de l'accès à une saine alimentation, les ingrédients d'un territoire nourricier, les composantes du système alimentaire, etc. Pour chaque catégorie, il faudra renseigner les indicateurs sélectionnés.

Pour chaque indicateur du tableau de bord, il est nécessaire de connaître :

- une **description** de l'indicateur et de sa pertinence ;
- un **temps de référence initial** clair ;
- la **fréquence de mise à jour** et la coordination avec la mise à jour des autres indicateurs. Certains indicateurs peuvent se mettre à jour chaque année, d'autres tous les trois ou cinq ans par exemple ;
- la **personne ou l'organisme responsable** de fournir la donnée, de la collecter et de la valider ;
- la **source et la méthodologie précise de collecte** : description de la source et détail de la méthodologie utilisée. Le tableau de bord étant sur un temps long, il est important que, quelle que soit la personne ou l'organisation responsable, la méthode soit la même, ou du moins connue de tous les partenaires ;
- le cas échéant, des **cibles** à définir en concertation avec les acteurs, avec des systèmes d'alerte ;
- les constats réalisés au fil des suivis au sujet des différents indicateurs (pertinence, fiabilité, faisabilité, etc.) et sur l'impact des actions sur l'état de situation de l'accès.



DÉTAIL D'UN INDICATEUR : PRIX RELATIF DES FRUITS ET LÉGUMES

Argument

Un système alimentaire durable requiert que les consommateurs aient accès à une nourriture abordable, saine et variée. Même si le choix est plus important que le prix dans la détermination du régime alimentaire, il importe que le prix ne soit pas une barrière à l'achat d'une nourriture saine.

Résultats souhaités

Que les consommateurs aient accès à une nourriture abordable, saine et variée.

Indicateur

Index des prix relatifs des fruits et légumes par rapport aux autres aliments.

Descriptif

L'objectif de l'indicateur est de suivre la tendance du coût d'une alimentation saine. L'indicateur montre si les fruits et légumes deviennent plus ou moins chers que les autres aliments, ce qui est un indicateur partiel de l'abordabilité d'une alimentation saine.

Faits saillants

Entre 1990 et 2000, les légumes étaient plus de 20% moins chers que les autres aliments et, malgré des hausses récentes dans les prix, ils sont encore moins chers par rapport aux autres aliments que dans les années 1990.

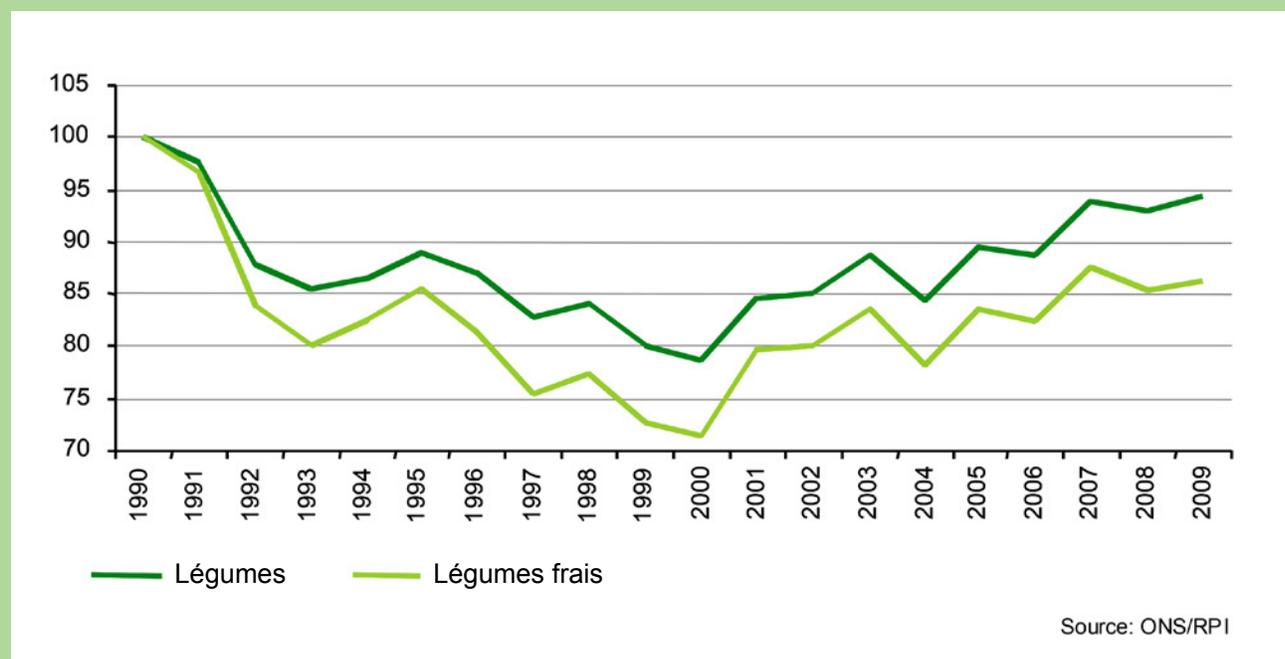
Évaluation

Analyse plus détaillée : variations particulières et saisonnières, explications des variations (extension de la saison chez les producteurs, importations en hausse, baisse des tarifs douaniers à l'importation), sensibilité des consommateurs aux variations de prix, élasticité des prix.

Comparaison avec le scénario de référence

Amélioration claire par rapport à 1990, malgré une tendance à la hausse depuis 2000.

Figure 6.2 TAUX D'INFLATION RELATIF DES LÉGUMES EN COMPARAISON AVEC L'ENSEMBLE DES ALIMENTS



Source : Royaume-Uni. DEFRA, 2013.

DES EXEMPLES D'INDICATEURS

Les indicateurs sélectionnés doivent être issus d'un processus collaboratif fondé sur les enjeux du territoire et sur les objectifs spécifiques. À ce titre, il n'existe pas de tableau de bord universel. Cependant, quelques exemples d'indicateurs sont listés ci-après. Ils sont, pour partie, issus des modules thématiques de cette trousse. Pour plus de détails, il est utile de s'y référer. Néanmoins, il est important de souligner que d'autres indicateurs sont tout aussi pertinents, issus d'autres types de portraits, ou découlant d'autres méthodes que celles présentées dans cette trousse.

Tableau 6.1 EXEMPLES D'INDICATEURS CLASSÉS SELON LES SIX DIMENSIONS DE L'ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION UTILISÉES DANS CETTE TROUSSE

Dimensions de l'accès à la saine alimentation	Exemples d'indicateurs
 <p>Disponibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de fermes maraîchères desservant le marché local (cf. Module 1). ■ Nombre et localisation des grandes entreprises et institutions (écoles, CPE, CHSLD, hôpitaux, HLM) ayant un jardin ou un aménagement comestible (cf. Module 1). ■ Nombre et localisation des banques et comptoirs alimentaires (cf. Module 1 et Module 3). ■ Nombre et localisation des initiatives d'agriculture communautaire (jardins communautaires et collectifs, aménagements comestibles, forêts nourricières) (cf. Module 1). ■ Présence d'un plan pour renforcer la résilience et l'efficacité de la chaîne logistique locale (ou régionale) d'approvisionnement (cf. Module 2). ■ Diversité des sources d'approvisionnement d'une catégorie d'aliments (cf. Module 2). ■ Quantité transportée d'une catégorie d'aliments par rapport aux besoins d'un secteur (cf. Module 2). ■ Investissement annuel dans les marchés publics ou les points de vente au détail fournissant des aliments frais aux résidents du territoire, en proportion du budget total de la municipalité (cf. Module 4). ■ Nombre moyen d'options offertes pour chaque catégorie d'aliments traceurs dans les commerces (fruits, légumes, repas congelés, etc.) (cf. Module 4). ■ Ratio entre l'espace d'étalage occupé par les fruits et légumes et l'espace d'étalage occupé par les aliments à haute densité énergétique (croustilles, boissons gazeuses, bonbons, etc.) (cf. Module 4). ■ Nombre de lieux d'approvisionnement, par exemple parmi les dépanneurs, ayant une offre de fruits et légumes frais et locaux (cf. Module 1).
 <p>Accessibilité géographique et physique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Répartition des lieux d'approvisionnement pour les citoyens selon les catégories (supermarchés, dépanneurs, marchés publics, banques alimentaires, points de chute de paniers, etc.) (cf. Module 1 et Module 3). ■ Inventaire des mesures de soutien pour l'implantation de nouveaux commerces d'alimentation dans les déserts alimentaires (cf. Module 1). ■ Localisation des initiatives facilitant les déplacements vers les lieux d'approvisionnement alimentaire (navette, service de livraison, commande en ligne, etc.) (cf. Module 1). ■ Desserte en marchandises alimentaires nutritives dans les zones de déserts alimentaires (cf. Module 2). ■ Nombre et localisation des commerces alimentaires (cf. Module 3). ■ Nombre de personnes vivant dans une zone de faible accès géographique ou un désert alimentaire (cf. Module 3). ■ Distance moyenne et durée moyenne du trajet pour se rendre à l'épicerie (cf. Module 3). ■ Présence de barrières physiques sur le trajet courant vers l'épicerie (cf. Module 3). ■ Présence et nombre d'aménagements ayant pour but de faciliter l'accessibilité physique (cf. Module 3). ■ Nombre de trajets de transport collectif desservant des lieux d'approvisionnement alimentaire (cf. Module 3). ■ Perception de l'accessibilité physique des lieux d'achat habituels (cf. Module 5).



Dimension de l'accès à la saine alimentation	Exemples d'indicateurs	
 <p>Accessibilité économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pourcentage des enfants et des jeunes de moins de 18 ans bénéficiant de programmes d'alimentation scolaire. ■ Proportion de producteurs locaux ou régionaux et de commerces qui donnent ou vendent à prix modique leurs surplus ou invendus sur les marchés publics de la ville (cf. Module 1). ■ Nombre de personnes bénéficiant des services d'aide alimentaire (cf. Module 1). ■ Présence d'initiatives de coupons pour fruits et légumes, d'épicerie solidaires ou de coopératives d'alimentation (cf. Module 1). ■ Coût de la logistique de transport et entreposage d'une catégorie d'aliments vers une région éloignée (cf. Module 2). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prix des aliments pour différents produits alimentaires ou produits de base (cf. Module 4). ■ Coût d'un panier alimentaire nutritif à proximité – cela peut également être comparé au niveau du revenu moyen de groupes spécifiques (cf. Module 2 et Module 4). ■ Prix moyen courant le moins cher pour une catégorie d'aliments traceurs (p. ex. les légumes) par poids et par type de lieu d'approvisionnement (supermarché, dépanneur, etc.) (cf. Module 4). ■ Perception du coût des produits locaux, frais et biologiques (cf. Module 5). ■ Pourcentage des personnes et ménages en situation d'insécurité alimentaire selon l'expérience vécue (cf. Module 5).
 <p>Situation personnelle et sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Part des adultes qui consomment cinq fruits et/ou légumes par jour (enquêtes sur les habitudes alimentaires). ■ Part des jeunes du secondaire qui consomment 5 fruits et/ou légumes par jour (enquêtes sur les habitudes alimentaires). ■ Part de la population touchée par l'obésité (enquêtes en santé publique). ■ Part de la population souffrant de certaines maladies chroniques (MCV, HTA et diabète) (statistiques en santé publique). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de personnes qui ont bénéficié d'une formation (cf. Module 1). ■ Niveau de connaissance perçu des produits locaux et des façons de les préparer (cf. Module 5). ■ Proportion du budget affecté au panier d'épicerie. ■ Temps moyen consacré à la préparation des aliments par semaine. ■ Proportion de l'apport énergétique quotidien provenant de repas préparés à la maison.
 <p>Acceptabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Degré de satisfaction du nombre de lieux d'approvisionnement d'aliments d'origine ethnique répondant aux besoins de la population immigrante (cf. Module 5). ■ Degré de satisfaction quant à la disponibilité de lieux d'approvisionnement en circuit court (cf. Module 5). ■ Attitude et satisfaction quant à la qualité et la variété des aliments offerts à proximité (cf. Module 5). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Attitude et satisfaction quant à l'aspect convivial et économiquement accessible de marchés publics ou d'autres services en alimentation (cf. Module 5). ■ Satisfaction de l'organisation et des heures d'ouverture des services en alimentation (cf. Module 5). ■ Attitude envers l'utilisation de l'aide alimentaire (effet stigmatisant ou non, lieu agréable ou non, horaires adaptés, etc.) (cf. Module 5).
 <p>Durabilité des pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Degré de consommation de produits à faibles intrants, biologiques et durables (enquêtes de consommation). ■ Nombre d'options offertes pour chaque catégorie d'aliments traceurs biologiques, de saison ou locaux (cf. Module 4). ■ Prix courant le moins cher d'un aliment traceur en provenance de la pêche durable ou d'une production biologique (cf. Module 4). ■ Nombre d'options offertes pour chaque catégorie d'aliments traceurs sous forme de vrac ou sans emballage (cf. Module 4). ■ Surfaces cultivées en agriculture urbaine par rapport au potentiel de surfaces totales disponibles (cf. Module 1). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pourcentage de producteurs certifiés biologiques sur le territoire (cf. Module 1). ■ Proportion des transformateurs ayant mené des initiatives pour améliorer la qualité nutritionnelle de leurs produits (cf. Module 1). ■ Présence de mesures de protection du territoire agricole dans les schémas d'aménagement et de développement (cf. Module 1). ■ Existence de politiques ou programmes visant à réduire les émissions de GES dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire (cf. Module 2). ■ Distance parcourue et dépenses en combustibles fossiles par les véhicules pour approvisionner une région pour une catégorie d'aliments (cf. Module 2).

Tableau 6.2 EXEMPLE D'INDICATEUR : DISTRIBUTION DE LA POPULATION MONTRÉALAISE SELON L'ACCÈS AUX FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DANS UN RAYON DE 500 M.

Accès aux fruits et légumes frais (pi ²) ¹⁷	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de population
0	1148	691 154	38,1%
50-215	170	98 731	5,4%
216-425	208	117 084	6,5%
426-850	350	196 291	10,8%
> 850	1218	710 622	39,2%
Total	3094	1 813 882	100%

Source : Bertrand et collab., 2013.

COMMENT FAIRE VIVRE LE TABLEAU DE BORD

- Désigner clairement une personne ou une organisation pour coordonner l'élaboration et la mise à jour du tableau de bord.
- Intégrer tous les indicateurs choisis dans le tableau, dans la dimension ou la catégorie leur correspondant.
- Pour chaque indicateur, remplir dès le départ tous les champs nécessaires : personne-ressource, méthode, références, etc.
- Construire un tableau visuellement attrayant et facile à remplir (ne pas créer un tableau trop complexe).
- Communiquer sur l'avancement de l'atteinte des cibles s'il y a lieu.

17. L'accès aux fruits et légumes est mesuré en superficies dédiées à la vente de fruits et légumes.



QUELQUES RESSOURCES POUR INSPIRER LE TABLEAU DE BORD

- Le [Food Systems Dashboard](#) de l'Université Johns Hopkins et de la FAO.
- Le [Cadre de suivi](#) du Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan.
- Les ingrédients des [Villes nourricières](#) de Vivre en Ville.
- Le [City Region Food System Indicator Framework](#) de l'initiative RUAF.

Figure 6.3 EXEMPLE DE TABLEAU DE BORD DE L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION, INCLUANT LES CHAMPS STRUCTURANTS POUR UN INDICATEUR

Dimensions					
DISPONIBILITÉ	Accessibilité physique et géographique	ACCESSIBILITÉ ÉCONO.	SITUATION PERSO.	ACCEPTABILITÉ	DURABILITÉ
Indicateur					
Part de la population vivant dans une situation d'accès particulière					
Valeur au temps 0 37 % 27 % zone de faible accès 10 % zone de désert alimentaire		Cibles à atteindre 20 % 15 % zone de faible accès 5 % zone de désert alimentaire		Valeur au temps t+1 (2025) -	Valeur au temps t+2 (2030) -
Valeur au temps t+3 (2035) -					
Fréquence de mise à jour : tous les cinq ans					
Source des données <ul style="list-style-type: none"> Établissements alimentaires (MAPAQ) Localisation des déserts alimentaires (INSPQ) Indice de défavorisation (INSPQ) Aires de diffusion et centres de population (Statistique Canada) 	Méthode CARTOGRAPHIE Superposer les zones de défavorisation matérielle et les zones où la distance moyenne entre le lieu de résidence et les commerces d'alimentation est supérieure à 1 km pour les zones urbaines et à 16 km pour les zones rurales.	Références Cf. Module 3 de <i>Nourrir tous les milieux</i> .	Personne-ressource Nom _____ Coordonnées _____ _____ _____		

Sources : Vivre en Ville, d'après Mu conseils, 2021.

L'ARRIMAGE DU TABLEAU DE BORD AU PILOTAGE DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

Ce module avait pour but d'expliquer l'intérêt, pour les territoires, de se doter d'un tableau de bord de l'accès à une saine alimentation. Cet outil informe de manière synthétique sur l'état de la situation à l'aide d'indicateurs judicieusement choisis par les partenaires et couvrant les différentes dimensions de l'accès à une saine alimentation. Il peut s'avérer utile dans la prise de décision collective et l'atteinte de cibles communes à moyen et long terme.

La création d'outils communs de pilotage est une priorité pour transformer les systèmes alimentaires de manière cohérente et intégrée. C'est particulièrement le cas pour les systèmes alimentaires locaux (Béné et collab., 2020). Ces outils sont par nature complexes et font appel à des connaissances très variées. Il est ainsi d'autant plus important de colliger tous les savoirs présents sur un territoire. Chaque acteur devrait s'inscrire dans une approche systémique, mais cela ne signifie pas qu'il doit tout étudier ni tout savoir sur le système alimentaire local. Au contraire, les expertises pointues détenues par la santé publique, les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires, etc. ont avantage à être croisées pour amener une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre sur le territoire. Si les différentes expertises permettent donc d'élever le niveau de connaissances et de compréhension de tous, elles exigent aussi beaucoup de vulgarisation et l'établissement d'un vocabulaire commun.

Inscrire le tableau de bord de l'accès à une saine alimentation dans une démarche systémique est donc indispensable, mais il faut rester attentif aux échelles de travail. En effet, un tableau de bord de l'accès à une saine alimentation peut alimenter une planification plus englobante de développement social à la même échelle, par exemple, ou une démarche nourricière à l'échelle régionale. Cependant, les indicateurs qui y figurent ne se traduiront pas nécessairement de la même manière à l'échelle régionale. Il faudra les ajuster ou les agréger. Par exemple, au niveau local, on pourrait observer le nombre d'initiatives de coupons pour fruits et légumes, d'épiceries solidaires ou de coopératives, tandis qu'au niveau régional, on observerait plutôt le nombre de municipalités qui hébergent ou soutiennent au moins une de ces initiatives.

Naturellement, une démarche plus large vers des systèmes alimentaires durables qui permet d'agir également sur d'autres enjeux pour la santé environnementale, économique et sociale des collectivités nécessite de suivre d'autres indicateurs couvrant les diverses composantes du système alimentaire. Ces démarches auront elles-mêmes leur propre tableau de bord dont le contenu dépasse les ambitions de cette trousse.



Bibliographie

BÉNÉ, Christophe, Jessica FANZO, Lawrence HADDAD, Corinna HAWKES, Patrick CARON, Sonja VERMEULEN, Mario HERRERO, et Peter OOSTERVEER (2020). « Five Priorities to Operationalize the EAT–Lancet Commission Report », *Nature Food*, vol. 1, p. 457-459. [DOI:<https://doi.org/10.1038/s43016-020-0136-4>].

BERTRAND, Lise, François THÉRIEN, Sophie GOUDREAU, et Michel FOURNIER (2013). *Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal*, direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. ISBN 978-2-89673-308-8 [PDF]. 62 p.

BLAY-PALMER, Alison, Damien CONARÉ, Ken METER, Amanda DI BATTISTA, et Carla JOHNSTON (2019). « Sustainable Food System Assessment : Lessons from Global Practice » (1^{re} éd.), *Routledge*. [DOI:<https://doi.org/10.4324/9780429439896>].

CAAQ [COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS] (2007). *Indicateurs agroenvironnementaux et suivi de la performance des actions et politiques en faveur du développement durable en agriculture – rapport final*, Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois [PDF]. 71 p.

FANZO, Jessica, L. HADDAD, et R. MCLAREN et collab. (2020). « The Food Systems Dashboard Is a New Tool to Inform Better Food Policy », *Nature Food*, vol. 1, p. 243-246. [DOI:<https://doi.org/10.1038/s43016-020-0077-y>].

FAO [FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS] (2019). *The Milan Urban Food Policy Pact Monitoring Framework* [PDF]. 32 p.

LANDERT et collab. (2017). « A Holistic Sustainability Assessment Method for Urban Food System Governance », *Sustainability*, vol. 9, p. 490. [DOI:[10.3390/su9040490](https://doi.org/10.3390/su9040490)].

MORAGUES-FAUX, A., et A. MARCEAU (2019). « Measuring Progress in Sustainable Food Cities : An Indicators Toolbox for Action », *Sustainability*, vol. 11, n° 45. [DOI:[10.3390/su11010045](https://doi.org/10.3390/su11010045)].

MU Conseils (2021). *Portrait du système alimentaire de la Côte-Nord* [PDF]. 143 p.

RAJA, S., J. K. CLARK, J. FREEDGOOD, et K. HODGSON (2018). « In This Issue : Reflexive and Inclusive : Reimagining Local Government Engagement in Food Systems », *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, vol. 8, n° B, p. 1-10. [DOI:<https://doi.org/10.5304/jafscd.2018.08B.013>].

ROYAUME-UNI. DEFRA [DEPARTMENT OF ENVIRONMENT FOOD AND RURAL AFFAIRS] (2013). *Indicators for a Sustainable Food System* [PDF]. 124 p.

URBAN FOOD FUTURES (2019). *Alimentation durable : quelle place pour les indicateurs dans l'évaluation?* [PDF]. 3 p.



